

Sécurité d'écoulement thermique 95° C [Art. n° K-TS-130]

Température d'enclenchement fixe env. 95° C, pour chaudières Pyromat et Pyrot, raccord R ¾"

Sécurité d'écoulement thermique 50 à 120° C [Art. n° K-TS-140]

Température d'enclenchement réglable entre 50 et 120° C, autorisée pour des chaudières conformes à la norme DIN 4702, chauffe-eau groupe 2 120° C (type Pyrtec, modèle spécial Pyrot), raccord R ¾"

Vanne d'extinction thermique R ½", de 50 à 90° C [Art. n° K-SLV]

Vanne d'extinction à ouverture thermique à température d'ouverture réglable destinée à être raccordée par le chauffagiste à une conduite d'eau sous pression ou à un réservoir d'eau d'extinction.

Contenu de la livraison :

- Vanne d'extinction Danfoss AVTA, réglable de 50 à 90° avec filtre

Extincteur automatique [Art. n° K-SLE]

L'ouverture de la vanne d'extinction thermique permet d'éviter avec certitude tout éventuel retour de feu avec une quantité d'eau limitée.

Positionnement : sur la vis de chargement

Contenu de la livraison :

- Vanne d'extinction Danfoss AVTA, réglable de 50 à 90° avec filtre
- Réservoir d'eau d'extinction de 25 litres avec fixation et surveillance de niveau (flotteur)

Avertissement :

Nous recommandons l'extincteur K-SLE pour la chaudière Pyromat-DYN si des bois résiduels résultant de la transformation du bois sont utilisés pour la combustion.

D'après les directives de lutte contre les incendies, ce dispositif n'est pas nécessaire pour les granulés ou les petits stocks de combustible.

Pour les chaudières Pyrot et Pyrtec, ce dispositif fait partie de la chaudière.

Veillez respecter les dispositions locales de lutte contre l'incendie !